

19 décembre 2019

Budget primitif 2020 : sincérité et engagement

Face à une situation dégradée laissée par l'ancienne mandature, le nouvel exécutif a dû tout mettre en œuvre pour assainir et pour redresser la trajectoire budgétaire.

Il était donc impératif de procéder à un cadrage basé sur des équilibres pérennes qui visent à garantir la solvabilité et l'autonomie financière de la collectivité.

Pour tracer une trajectoire budgétaire soutenable, le nouvel exécutif a donc été obligé de réduire son train de vie, afin de préserver la capacité d'investissement, soutenir l'économie, soutenir l'emploi.

L'essentiel a été de porter ses efforts sur la maîtrise de ses dépenses de fonctionnement afin de maintenir un haut niveau d'investissement.

En tenant compte de ce contexte, ce budget primitif 2020 met en œuvre de manière volontariste les premiers engagements d'une nouvelle mandature.

Le nouvel exécutif met aussi en place par ce budget sincère, pragmatique et volontariste, les moyens qui améliorent la sécurité quotidienne des administrés, qui soutiennent la relance économique et, enfin, des moyens qui proposent une nouvelle ambition pour la jeunesse et ce, dans un environnement durable où la transition écologique et énergétique est favorisée.

1-Assainir et redresser la trajectoire budgétaire

➤ Une analyse conjoncturelle sincère

Ce budget rompt tout d'abord avec les projections faciles mais imprudentes, qui consistaient à estimer exagérément la croissance ou les recettes et à l'origine d'un manque à gagner de 3,1 milliards de francs. Ce budget est donc construit s'agissant de la fiscalité de répartition sur la base de 95% des recettes prévues pour se parer à toute éventualité.

➤ Un budget responsable

La province Sud a décidé de se recentrer sur l'essentiel et de **porter ses efforts sur la maîtrise de ses dépenses de fonctionnement afin de maintenir un haut niveau d'investissement.** Ainsi, responsabilité signifie par exemple une réduction des effectifs de l'ordre de 80 postes (suite à des départs à la retraite et des mobilités). De plus, l'organisation provinciale s'apprête dans les mois à venir, à être restructurée afin d'adapter ses actions à ses capacités financières et à ses moyens humains, en concertation avec les agents.

Il est en effet impératif de soutenir notre capacité à investir pour accompagner la relance de l'économie et de l'emploi, tout en étant en mesure d'agir sur la préservation du cadre de vie, la réussite scolaire, l'épanouissement de notre jeunesse et la sécurité des Calédoniens.

Le budget primitif 2020 est donc par conséquent plus serré en fonctionnement où un effort particulier est demandé pour contenir l'évolution des dépenses.

Cette révision du périmètre de fonctionnement est nécessaire pour préserver au mieux les missions principales de service public de la province Sud, **et permettre de mettre en œuvre les politiques publiques prioritaires de l'exécutif** en particulier dans les secteurs de la santé, de la solidarité, de l'enseignement, de la réussite éducative, de l'emploi, de la formation et du développement économique, où le souhait de l'exécutif est de sanctuariser l'essentiel des engagements pris en faveur des habitants les plus fragiles.

Pour permettre cet effort d'investissement qui se monte à 9,8 milliards en 2020, le budget de fonctionnement est en réduction de 6%.

2-2020 : Le premier budget où nous mettons en œuvre nos engagements

A côté de l'effort d'économies indispensables, pour préserver la bonne santé de la collectivité, le nouvel exécutif a néanmoins tenu et réussi à dégager des moyens pour mettre en œuvre les engagements pris auprès des Calédoniens.

Résolument tournée vers l'action, la province Sud met donc en œuvre les orientations de l'exécutif (A titre exhaustif)

En matière de sécurité avec :

- La sécurisation des collèges pour un montant de 280 MF
- La lutte contre le fléau de l'alcool : 80 MF
- Accompagnement des communes pour des caméras et la mise en place de leur police : 122MF.
- Augmentation des PPIC pour atteindre 74 personnes : 47 MF

En matière économique avec

- CASE (Codes des aides pour l'économie) : 750 MF
- Sécurisation des commerces : 80 MF
- Création d'un bureau des investisseurs

En matière d'enseignement avec :

- Économies d'énergie dans les collèges (Panneaux photovoltaïques) : 108 MF
- Ouverture du premier internat d'excellence

En matière d'environnement avec :

- Construction de station épuration : 500 MF
- Gestion des déchets : 261 MF
- Gestion de l'eau : 278 MF

En matière de transition numérique avec :

- Zéro papier à la province Sud
- Cartable numérique : 171 MF

En matière de condition féminine avec

- 18 logements d'urgence et appartements relais
- Promotion de l'autonomie des femmes, actions sensibilisation : 18,4 MF

En matière de logements avec

- Etude sur l'adaptation de l'habitat au mode de vie océanien
- Perspectives d'accession à la propriété pour 250 familles

Le tout avec la mise en place d'un « bouclier social », à savoir une préservation des budgets Enseignement et Santé.

3-La province Sud devient la collectivité qui investit le plus

Le nouvel exécutif a décidé de maintenir et d'amplifier son effort d'investissement, car l'investissement est un levier de croissance économique. Avec ce niveau d'investissement (9,8 milliards de francs), la province Sud est le premier investisseur public de Nouvelle-Calédonie.

➤ 5 principaux programmes d'investissements qui favorisent un équipement de qualité en province Sud pour les usagers :

1. Le réseau routier (1,7 Md F) : aménagement des routes avec l'amélioration de la liaison Thio-Canala, réalisation d'un nouveau pont à Thio, aménagement de la rue Georges Lèques à Nouméa, renforcement des routes provinciales, travaux d'éclairage, sécurisation des talus, signalisation verticale, sécurisation des cheminements piétonniers...

2. Le soutien aux communes (1,5 Md F) : participation aux programmes communaux pour le renforcement de la sécurité et de lutte contre la délinquance, aides à la gestion des déchets, aides à la gestion de l'eau, lutte contre les pollutions, aménagements urbains réfection, de routes communales (Téremba, Bouraké, Thio), infrastructures allouées à la jeunesse, aux sports et loisirs, participation aux travaux de confort thermique d'écoles...

3. L'habitat social et la santé publique (1,4 Md F) : financement des aides à la pierre attribués aux opérateurs sociaux, aide à l'accession individuelle, études sur le besoin en logement sociaux, achèvement, extension et réhabilitation de la maison de santé de Thio et de Kaméré, financement de structures médicales et d'équipements médicaux.

4. Les collèges publics (1 Md F) : sécurisation et rénovation de collèges, installation de panneaux photovoltaïques (Plum, La Foa, Tuband, Apogoti, Portes de fer) , équipements en matériel numérique, renouvellement des équipements, travaux d'assainissements, réaménagement d'espaces de la vie scolaire (Yaté), amélioration d'espaces thermiques...

5. Le soutien aux initiatives (730 MF) : soutien à l'investissement au titre du Code des Aides pour le soutien de l'Économie (CASE), incluant la mise en œuvre de la politique publique agricole provinciale et l'aide à la sécurisation de commerces.

4-Le Budget primitif 2020 en chiffres

Pour l'exercice 2020, le budget primitif de la province Sud s'élève à 53,5 milliards francs, en réduction de 4% par rapport au budget primitif 2019, dont les équilibres se sont avérés inexacts.

Répartition du budget par section en millions de francs

Section d'investissement				Section de fonctionnement			
Recettes		Dépenses		Recettes		Dépenses	
Emprunts	3 500	Investissement	9 682	Fiscalité de répartition	27 276	Personnel et Elus	19 983
Dotations de l'Etat	2 914			Fiscalité additionnelle	7 639	Interventions et subventions	19 116
Fiscalité de répartition	1 695			Dotations Etat	6 072	Fonctionnement sces	1 332
Recettes des services	468			Dotations NC	2 175	intérêts de la dette	563
Recouvrements divers	240			Recouvrements divers	901	Mvts financiers	559
Dotations NC	18	Annuité 2020	2 268	Recettes des services	605	Opérations d'ordre*	4 500
Opérations d'ordre *	5 955	Opérations d'ordre*	2 840	Opérations d'ordre *	1 385		
	14 790		14 790		46 053		46 053

PM : l'épargne = 3 115 MF

L'épargne s'obtient par contraction des recettes et dépenses d'ordre sur chaque section

*Reclassements comptables qui ne donnent lieu à aucune décaisse ou encaisse effective

CONTACT PRESSE

Marc Spisser : 76 18 74

